

PROCES-VERBAL DU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION**Séance en date du 11 mai 2026****Présidence :**

M. Philippe ROINGEARD

Représentants de l'administration

Présente :

Mme Claude OPHELE

Excusé :

M. Pierre GABETTE

Titulaires représentants des personnels

Présents :

Mme Christèle MOUSSU ; M. Sébastien SALVADOR-BLANES ; Mme Lydia SEABRA ; Mme Marie-Laure FOUGERE

Excusé :

M. Alexandre DEROCHE

Absents :

M. Arnaud LECOUTEY ; Mme Paule GRAVERAN ; M. Laurent BESSE ; Mme Juliette ROUSSEAU ; Mme Anne CHAILLOT

Suppléants représentants des personnels

Présents :

Mme Céline DUCOURNAU ; Mme Marine MIQUEL ; M. Jean-Luc MERCIER ; M. Dimitri DUBE

Excusés :

Mme Sophie ROESCH ; M. Benoit WOLF ; Mme Irène DOS SANTOS

Absents :

Mme Magali MEIFFREN ; M. Gilles LASCHON ; M. Olivier HOUSSEAU



Invités :

M. Daniel ALQUIER ; Mme Laurence TACONNAT ; M. Emmanuel NERON ; Mme Claire LAURENT

ORDRE DU JOUR

- 1) Proposition de la section du Conseil National des Universités retenue pour 2026 dans le cadre du repyramidage de maîtres de conférences dans le corps des professeurs des universités -promotion interne (pour avis)

Le comité social d'administration s'est réuni exceptionnellement le lundi 11 mai 2026 en distanciel.

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 11 heures.

Mme Lydia SEABRA (CFDT) est désignée comme secrétaire adjointe de séance.

M. le Président informe de la tenue de ce comité social d'administration, à titre exceptionnel, le ministère venant de nous informer de la possibilité d'un repyramidage d'un poste de maître de conférences dans le corps des professeurs des universités pour 2026.

M. le Président précise avoir reçu, le 24 avril dernier, un courrier du ministère puis un mail le 4 mai dernier sur ce point inscrit à l'ordre du jour. M. le Président ajoute que la section du Conseil National des Universités qui sera retenue dans le cadre de ce repyramidage devra être saisie dans ELECTRA le 12 mai prochain avant 17 heures. Il a donc été nécessaire de réunir en urgence le comité social d'administration. Ce point de l'ordre du jour sera ensuite soumis à l'avis du conseil d'administration qui se réunira cet après-midi.

La parole est donnée à M. Daniel ALQUIER, Président du conseil académique pour présenter ce point de l'ordre du jour.

Les précisions suivantes sont apportées en séance :

Pour notre établissement, le ministère cible les sections suivantes du Conseil National des Universités : 06 ; 11 ; 12 ; 14 ; 16 ; 18 ; 19 ; 23 ; 64 ; 65 et 71^{ème}. Les possibilités de repyramidage doivent être utilisées dans les sections pour lesquelles le ratio professeurs des universités et maîtres de conférences est le plus défavorable.

La section du Conseil National des Universités concernée par ce repyramidage infructueux lors d'une campagne précédente est la 64^{ème}.

M. Daniel ALQUIER précise que le choix a été fait de retirer les sections du Conseil National des Universités disposant d'un seul candidat.

M. Daniel ALQUIER précise que le choix a également été fait de retirer les sections du Conseil National des Universités disposant d'un ratio professeurs des universités et maîtres de conférences supérieur à 30 %.

M. Daniel ALQUIER précise que pour les sections restantes, il a été vérifié qu'au moins une femme pouvait être candidate.

Deux sections du Conseil National des Universités sont donc susceptibles d'être proposées dans le cadre de ce repyramidage 2026. Il s'agit de la 16^{ème} et de la 64^{ème} sections du Conseil National des Universités. Le Conseil académique qui s'est réuni ce lundi 11 mai à 9 heures s'est prononcé à l'unanimité, moins une abstention, pour un repyramidage en 16^{ème} section du Conseil National des Universités (Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale). 4 personnes pourront candidater pour être promues dans le corps des professeurs des universités.



Cette proposition de retenir la 16 section du Conseil National des Universités au titre de ce repyramidage pour 2026 reçoit un avis favorable du comité social d'administration par 7 voix pour et 1 abstention (FO).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30.

Fait à Tours, le 11 mai 2026

Le Président de l'université de Tours

Philippe ROINGEARD

La secrétaire de séance

Florence LAGIERE

La secrétaire adjointe de séance

Lydia SEABRA